

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES

Acquisition par Worldline de SIX Payment Services
Prise de participation par SIX Group AG d' env. 27% dans Worldline

Vendredi 30 novembre 2018 - Bezons

Worldline

Mentions légales

Cette présentation contient des données combinées (y compris relatives aux synergies) qui sont des estimations fondées sur les hypothèses actuelles relatives à la séparation de SIX Payment Services. Cette présentation contient des déclarations prospectives qui impliquent des risques et des incertitudes, y compris des indications, concernant la croissance et la rentabilité attendue de Worldline dans le futur qui peuvent avoir un impact significatif sur les performances attendues indiquées dans les déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes sont liés à des facteurs qui échappent au contrôle de Worldline et qui ne sont pas précisément estimés, tels que les conditions du marché, le comportement des concurrents ou la réalisation effective des synergies. Toutes les déclarations prospectives contenues dans ce document sont des déclarations concernant les opinions et les attentes de Worldline et doivent être évaluées en tant que telles. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations qui peuvent se rapporter aux plans, objectifs, stratégies, buts, événements futurs, revenus ou synergies futurs, ou performances, et d'autres informations qui ne sont pas des informations historiques. Les événements ou résultats réels peuvent différer de ceux décrits dans le présent document en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes qui sont décrits dans le Document de Référence 2017 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 21 mars 2018 sous le numéro de dépôt D.18-0163, dans l'actualisation du Document de Référence 2017 incluant le rapport financier semestriel déposé auprès de l'AMF le 1er août 2018 sous le numéro D. 18-0163-A01 et dans le document d'information (Document E) relatif au projet d'apport de la branche services de paiement de SIX Group AG enregistré auprès de l'AMF sous le numéro E-18-070 le 31 octobre 2018. Worldline n'assume aucune obligation ou responsabilité de mettre à jour ou de modifier les informations ci-dessus, sauf si cela est exigé par des dispositions légales ou réglementaires. Rien ne garantit que la transaction envisagée entre Worldline et SIX Group AG sera réalisée ou que les bénéfices escomptés seront matérialisés. Cette présentation comprend des indicateurs financiers complémentaires qui ne sont pas définis avec précision par les normes comptables internationales IFRS et qui ne sont pas ou peuvent ne pas être des indicateurs de mesure de la performance définis. Pour évaluer la situation patrimoniale et financière, mais aussi le résultat de Worldline, ces indicateurs financiers complémentaires ne devraient pas être examinés isolément ou être considérés comme une alternative aux états comptables et financiers présentés dans les états financiers consolidés établis selon les normes IFRS. D'autres sociétés qui utilisent et font état d'indicateurs financiers complémentaires ayant une désignation similaire peuvent avoir des formules de calcul différentes. La croissance organique du chiffre d'affaires est présentée à périmètre et taux de change constants. Les objectifs de 2018 ont été évalués avec les taux de change au 31 décembre 2017. En raison des arrondis, la somme des chiffres figurant dans la présente présentation, ou dans d'autres documents, peut ne pas correspondre exactement au total arithmétique. En outre, les pourcentages sont des valeurs approchées.

AGENDA

1. Introduction
2. Acquisition de SIX Payment Services et présentation du rapport du Commissaire aux apports
3. Rapport du Comité des Nominations et des Rémunérations sur la nouvelle Gouvernance d'Entreprise
4. Rapport des Commissaires aux Comptes
5. Questions Réponses
6. Vote des résolutions

INTRODUCTION

THIERRY BRETON
Président du Conseil
d'Administration

Vendredi 30 novembre 2018 - Bezons

Worldline

ACQUISITION DE SIX PAYMENT SERVICES

Vendredi 30 novembre 2018 - Bezons

Worldline

Projet de rapprochement entre Worldline et SIX Payment Services: Une transaction stratégique de Worldline



Augmentation de taille industrielle très significative

Renforcement dans notre métier d'**acquisition** avec un accès à des positions géographiques de premier plan

Relation de 10 ans avec le groupe SIX pour servir la **communauté bancaire suisse**

Evolution capitalistique majeure avec l'entrée au capital de Worldline de SIX Group AG.

WORLDLINE AU CENTRE DE LA CONSOLIDATION DES PAIEMENTS EN EUROPE

AUJOURD'HUI



STRATÉGIE
DE CROISSANCE



WORLDLINE
& SPS

- **Historique de résultats solides** depuis l'IPO
- Après la fusion avec Equens et 6 autres acquisitions, **seule vraie plateforme pan-européenne**
- **Trésorerie nette positive** et capacité de financement significative
- **Stratégie claire** et ambition de consolidation industrielle
- **Capitalisation boursière** d'env. €6mrd (env.+180% depuis l'introduction en bourse)
- **Poursuivre un développement organique** robuste, profitable et fortement générateur de trésorerie
- **Mener une politique d'acquisitions ciblées** créatrices de valeur pour **tirer avantage de la dynamique de consolidation** industrielle dans les paiements
- **Créer une position unique en Europe** par la présence géographique, la puissance industrielle et technologique de la Société



Le partenaire européen

pour le traitement des transactions
de paiement depuis 1973

20 pays européens
>300 banques clientes

N°1
au sein de l'Europe des paiements

SIX PAYMENT SERVICES (SPS)

Filiale de SIX Group AG, groupe Suisse leader dans les services financiers

SPS: un des plus importants prestataires européens de services de paiement

SERVICES AUX COMMERÇANTS

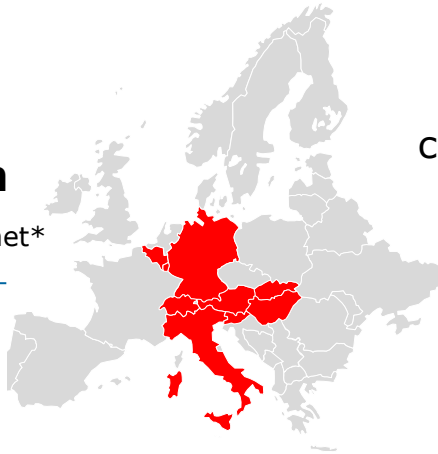
SERVICES FINANCIERS

~ €430m

chiffre d'affaires net*
de 2019e

9

Pays clés



~ € 530m

chiffre d'affaires net* de 2019e

~ € 20% EBO

Nombre d'employés
~ 1 300



~ €100m

chiffre d'affaires net*
2019e

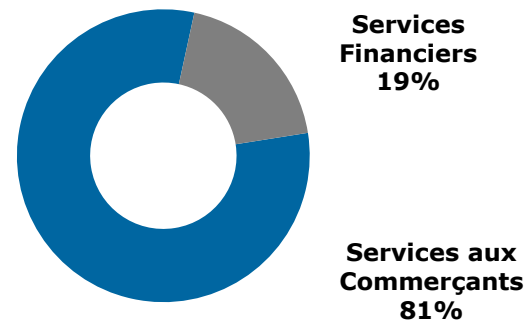
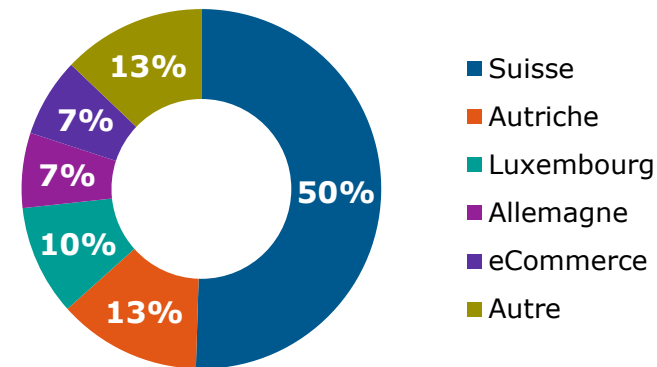
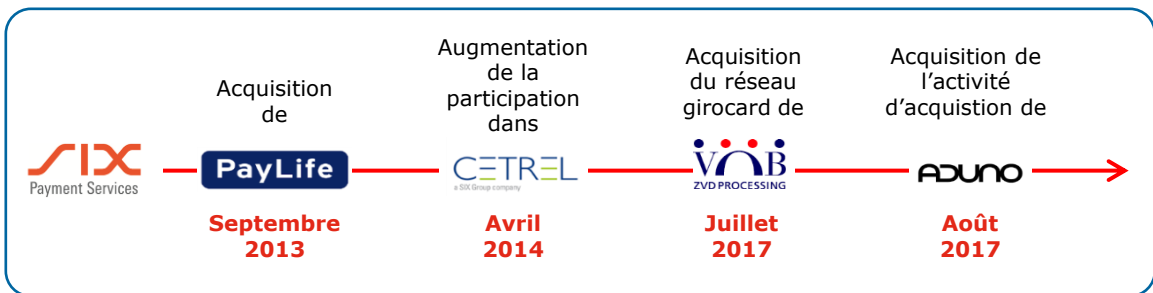
6

Pays clés

*: net de frais d'interchange bancaires
1 EUR = 1,194 CHF

SIX PAYMENT SERVICES (SPS): Un leader au cœur de l'Europe ayant connu un développement réussi, organiquement et par acquisitions

- Leader historique du marché Suisse
- Développement réussi par croissance organique et acquisitions
- En particulier, accélération au S2 2017 avec deux acquisitions en Allemagne (VOB) et en Suisse (Aduno)



- N°1 sur du marché de l'acquisition commerçants en Suisse, Autriche et Luxembourg. Présence importante en Allemagne
- Equipe de management internationale très compétente et hautement reconnue

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA TRANSACTION

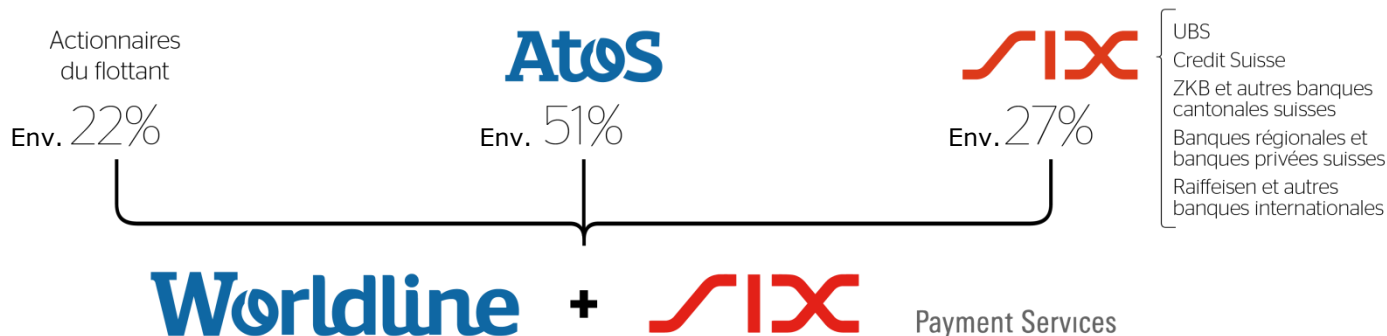
- 1 Finalisation de la transaction** à l'issue d'une période de 6 mois et demi après son annonce.
- 2 Transformation majeure de Worldline** se traduisant notamment par une augmentation de taille d'environ **+30%**
- 3** Transaction basée sur **une valeur d'entreprise de 2 750 millions de francs suisses** consistant en 49,1 millions de nouvelles actions Worldline* et un versement en numéraire de 338 millions de francs suisses**
- 4** Une **transaction financée essentiellement par émission d'actions** permettant à Worldline de disposer **d'un bilan toujours très solide** et d'une **capacité de mouvement intacte** pour la suite de la consolidation de l'industrie des paiements en Europe
- 5** **Transaction anticipée comme relative** sur le bénéfice par action*** dès 2019 grâce à d'importantes synergies
- 6** **Consolidation** prévue à partir du **1er décembre 2018**

*: Parité déterminée sur la base du VWAP 3 mois à l'annonce de la transaction

** : env. 286 millions d'euros compte tenu de la couverture de taux de change

***: Bénéfice par action, après coûts de mise en œuvre des synergies et avant amortissement de la relation clients

STRUCTURE D'ACTIONNARIAT DE WORLDLINE & GOUVERNANCE POST-TRANSACTION



- Environ 49,1 millions d'actions nouvelles pour SIX en rémunération de l'apport de SPS à Worldline
- Elargissement du Conseil d'Administration de Worldline de 9 à 12 membres et 1 censeur, dont :
 - 2 nouveaux membres et 1 censeur proposés par le Groupe SIX; et
 - 1 nouvel administrateur indépendant (nommé avant la fin de l'année 2019)
- Adaptation de la gouvernance d'entreprise avec les représentants de SIX dans chacun des comités du Conseil.

ACQUISITION DE SIX PAYMENT SERVICES INTÉRÊT STRATÉGIQUE

Vendredi 30 novembre 2018 - Bezons

Worldline

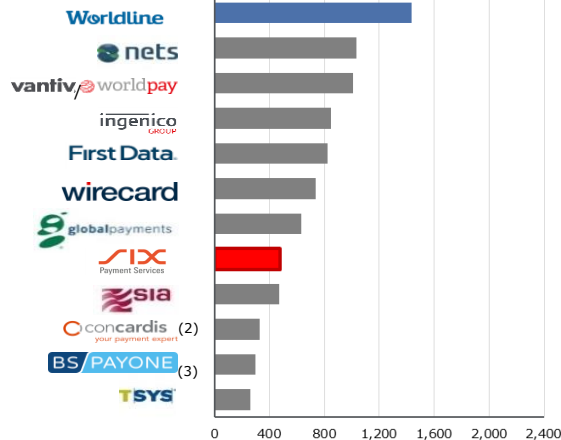
RENFORCEMENT MAJEUR DU LEADERSHIP DE WORLDLINE AU SEIN DE L'EUROPE DES PAIEMENTS

- 1** **Augmentation de taille très significative (env.+30%)** se traduisant notamment par les évolutions suivantes:
 - Augmentation du chiffre d'affaires de la division **Services aux Commerçants d'environ +65%**;
 - Augmentation du chiffre d'affaires de la division **Services Financiers d'environ +12%**.
- 2** **Rééquilibrage** majeur de la **présence géographique européenne** de Worldline grâce à l'acquisition de plusieurs positions de leader en Europe Centrale.
- 3** Opportunité unique de **positionner Worldline comme la plate-forme d'acquisition non-bancaire n°1 en Europe continentale.**
- 4** Grâce à la taille et l'effet d'échelle, **opportunité de création de valeur extrêmement forte** avec des **synergies d'EBO estimées à environ 110 millions d'euros** en rythme annuel à l'horizon 2022.
- 5** Accueil au sein de Worldline d'environ **1300 nouveaux collaborateurs, experts reconnus** dans les métiers du paiement.

UNE TRANSACTION QUI REDÉFINIT L'INDUSTRIE DU PAIEMENT EUROPÉEN

Worldline + SIX
= le leader incontesté pan-européen

Chiffre d'affaires net européen des prestataires de services de paiement indépendants⁽¹⁾. En millions d'euros



#1
10%

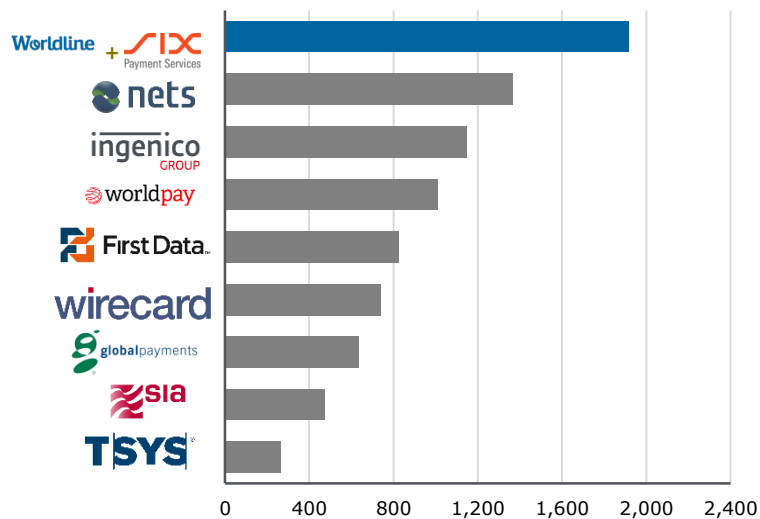
Part de marché dans l'Acquisition Commerçants (4)

#1
20%

Part de marché dans le Services Financiers (5)

#3
(6)

PSP e-com. européen



Worldline + SIX Payment Services = chiffre d'affaires combiné d'environ 2.3mrd €

(1) Dernier disponible .

(2) Estimations par Worldline. (3) Chiffres pour B+S Card Service seulement.

(4) En Europe Continentale sans la Russie – source: BCG

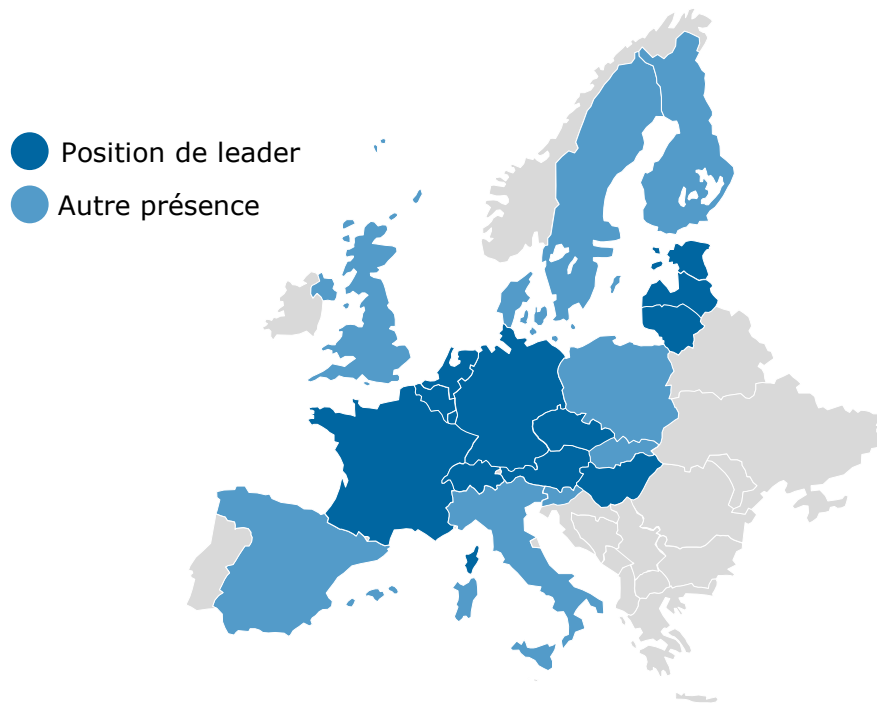
(5) En nombre de transactions traitées dans l'UE – source: ECB

(6) Nombre de transactions acceptées en ligne – source: Nilson Report 2017; information de l'entreprise et analyse BCG

1 EUR = 1,194 CHF

PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE UNIQUE

Avec des positions de leaders dans tous les pays clés d'Europe Continentale



Positions de leader de marché :

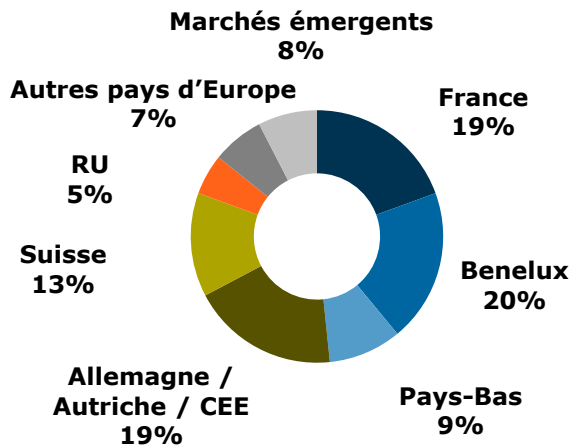
- Autriche
- Pays baltes
- Belgique
- Rép. Tchèque
- France
- Allemagne
- Luxembourg
- Suisse
- Pays-Bas

- Complémentarité géographique optimale

UN PROFIL D'ACTIVITÉ ENCORE PLUS SOLIDE GRÂCE À L'ACQUISITION DE SPS

avec un double rééquilibrage géographique et métier

Worldline + **SIX** Payment Services = chiffre d'affaires combiné estimé en 2019 à **~ 2,3mrd€**



**Rééquilibrage géographique
majeur de Worldline⁽¹⁾**

~0,4 mrd €

**Mobilité
& Services Web
Transactionnels**
15%

~0,9 mrd €

**Services
Financiers**
39%

> 1,0 mrd €

**Services
aux Commerçants**
46%

Nouveau Profil d'Activité⁽²⁾

1 EUR = 1,194 CHF

(1) Basé sur les états financiers de 2017

(2) Basé sur le chiffre d'affaires combiné de 2019

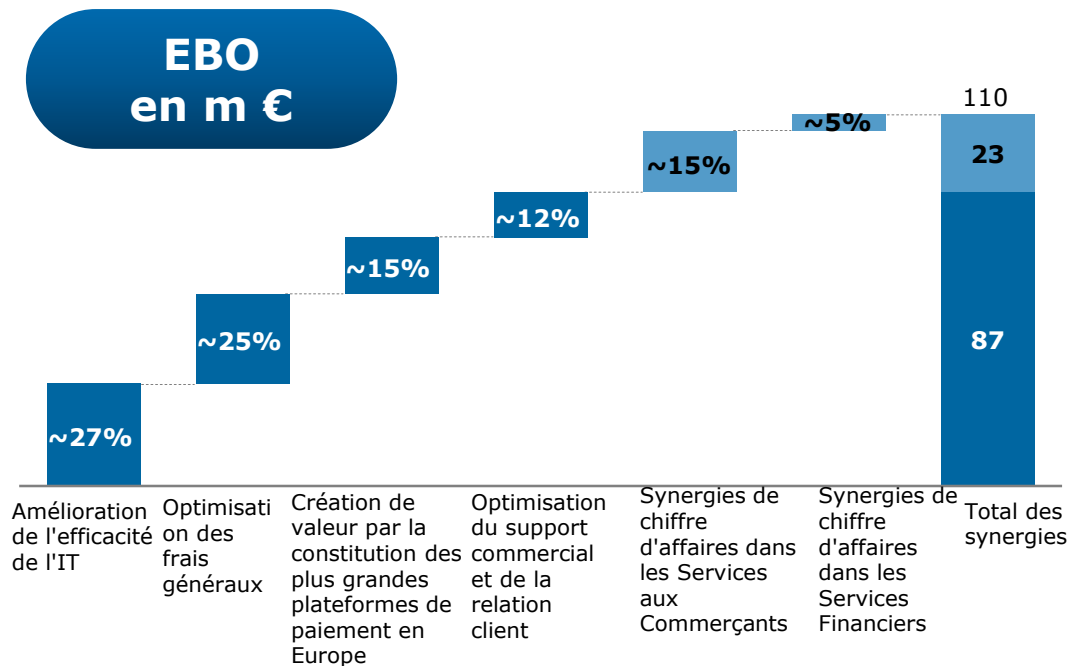
UNE TRANSACTION CIMENTANT UN PARTENARIAT DURABLE AVEC SIX GROUP AG

Worldline devient partenaire de long-terme dans les Services Financiers de l'industrie bancaire suisse à travers SIX Group AG

Un engagement de long-terme pour servir la communauté bancaire suisse à travers SIX Group AG

- Worldline s'est engagé au travers un **contrat de 10 ans** avec SIX Group AG pour opérer des **Services Financiers pour le compte de la communauté bancaire suisse**
- Une **gouvernance bilatérale très bien organisée** de l'exécution de ce contrat et de ses développements est **mise en place**
- Worldline devient un **nouvel actionnaire stratégique de TWINT** (solution et schéma de paiement mobile bancaire de nouvelle génération) engagé à supporter opérationnellement son développement rapide.
- A travers sa **participation actionnariale, SIX Group AG** est directement **associé au développement de Worldline**

UN PLAN DE SYNERGIE SOLIDE



~ 110 millions € de synergies d'EBO en 2022

- ~25% délivrés en 2019
- ~50% en 2020

Coûts de mise en place des synergies estimé à ~ 110 millions €

Coûts de transaction estimés à environ 20 millions €

PRÉPARATION DE L'INTÉGRATION DE SIX PAYMENT SERVICES

Un cas exemplaire du savoir-faire d'intégration de Worldline

22 thèmes de préparation de l'intégration identifiés

- **10** thèmes *business*
- **9** thèmes fonctionnels
- **3** projets stratégiques

Organisation dédiée



Confirmation du montant de **synergies** identifiées



Schéma d'organisation défini pour mise en place immédiate



Plan opérationnel d'intégration prêt à être exécuté



Pilotage et supervision de la **préparation de l'intégration** mis en place rapidement dès le mois de juin 2018

**ACQUISITION DE
SIX PAYMENT SERVICES**
ÉLÉMENTS FINANCIERS
DE LA TRANSACTION
& CRÉATION DE VALEUR

Vendredi 30 novembre 2018 - Bezons

Worldline

TERMES CLÉS DE LA TRANSACTION ET CRÉATION DE VALEUR

Principaux termes financiers de la transaction

- Montant total de **2 750 millions de francs suisses**
 - 49,1 m d'actions** nouvelles Worldline représentant environ **27% du capital**
 - environ **338 millions de francs suisses*** en numéraire**
- **Multiple d'EBITDA** implicite estimé en **2019 de ~17.5x post synergies**
- **Multiple d'EBITDA** implicite estimé en **2019 de ~11.0x post synergies en rythme annuel**
- Mécanisme permettant de potentiellement compenser SIX, jusqu'à 166 millions de CHF (env. 139 millions d'euros*), au deuxième trimestre 2020 en fonction de la création de valeur de Worldline d'ici là

Éléments additionnels

- Env. **55 m CHF (env. 46m€*)** payés pour des actifs spécifiquement identifiés (paiement différé lié aux actions Visa Europe et pertes financières reportables au Luxembourg)

Partenariat

- La transaction comprend **un contrat de 10 ans** avec SIX pour délivrer des services à la communauté bancaire suisse.
- Engagement de Worldline de prendre une participation de **20% au capital de TWINT (investissement: env. 30m CHF, env. 25m€*)**

Impact financier

- Forte création de valeur avec des **synergies atteignant 110 m€ en rythme annuel**
- **Légèrement relutif sur le bénéfice par action de 2019 et fortement relutif à partir de 2020** (après prise en compte des coûts de mise en œuvre des synergies et avant amortissement de la Relation Client)
- **Capacité de financement** intacte, estimée à **2 mrd€ vers la fin de 2019**
- **Position de trésorerie nette** attendue **positive à la fin de 2018**

Calendrier

- Consolidation prévue à partir du **1er décembre 2018**

*: 1 EUR = 1,194 CHF

***: Parité déterminée sur la base du VWAP 3 mois à l'annonce de la transaction

***: Env. 286 million d'euros compte tenu de la couverture de taux de change

IMPACT SUR LE PROFIL FINANCIER DE WORLDLINE

Impact sur la croissance du chiffre d'affaires

- **Croissance** actuelle de SPS en ligne avec le profil de **Worldline**
- **Rééquilibrage vers les Services aux Commerçants** contribuant à l'accélération de la croissance du chiffre d'affaires grâce au nouveau mix d'activité

Impact sur l'EBO

- **Objectif d'EBO 2019 de Worldline à plus de 23% maintenu** grâce à la profitabilité de SPS associée à la mise en place rapide des synergies
- **Augmentation importante de la profitabilité** avec des **synergies** d'EBO d'env. **110m€ en rythme annuel** en 2022, dont ~25% in 2019 and ~50% in 2020
- **Coûts de mise en place des synergies** d'environ **110 m €**

Impact sur le flux de trésorerie disponible

- **Profil de génération de trésorerie de SPS estimée similaire avec celui de Worldline** (ratio Flux de trésorerie disponible/ Excédent Brut Opérationnel)
- **Investissements anticipés** entre **5 et 6%** du chiffre d'affaires

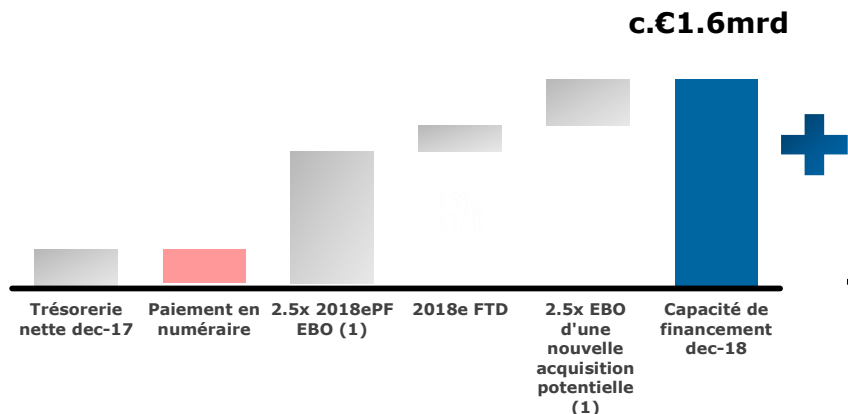
Impact sur le BPA

- **Légèrement relutif en 2019**
- Relution sur le BPA anticipée à un chiffre en 2020
- **Relution à deux chiffres du BPA prévue** à partir de **2021**
(après prise en compte des coûts de mise en œuvre des synergies et avant amortissement de la Relation Clients)

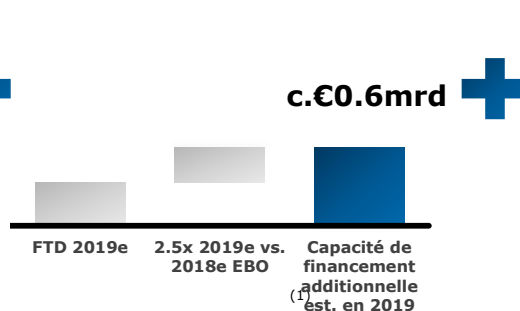
LA TRANSACTION PRÉSERVE LA CAPACITÉ DE FINANCEMENT DE WORLDLINE

Levier financier dette nette/EBO cible à moyen terme de 1.5x à 2.5x

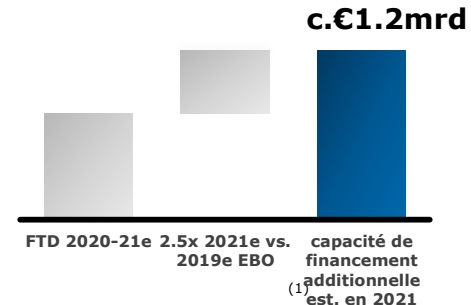
Capacité de financement disponible à la fin de 2018



Capacité de financement additionnelle en 2019



Capacité de financement additionnelle en 2020-2021



Capacité de financement pour des acquisitions estimée à plus de 2 milliards d'euros à la fin de 2019, sans augmentation de capital, afin de continuer à consolider le marché européen des paiements

Note: (1) levier maximum

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Vendredi 30 novembre 2018 - Bezons

Worldline

COMMISSAIRE AUX APPORTS

Objectifs

- apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués
- apprécier le caractère équitable de la rémunération des apports

Caractéristiques de l'opération

- Apport, par SIX Group AG des titres des sociétés composant sa division services de paiement à Worldline SA
- Valeur de l'apport évalué par les parties à 2 348 957 206 euros
- Rémunération composée de
 - 49 066 878 actions Worldline
 - Une soulte de 337.910.852 francs suisses
 - Un éventuel paiement additionnel d'un montant maximum de 166 millions de francs suisses, en fonction du cours de bourse de Worldline à fin mars 2020

COMMISSAIRE AUX APPORTS

MISSION RELATIVE À LA VALEUR DE L'APPORT

Approche mise en œuvre

Evaluation multicritères de Six Payment Services sur la base du plan d'affaires 2017-2022 dérisqué par Worldline

Résultats de l'approche

Valeur des apports SPS	Commissaire aux apports		Worldline	
	Min.	Max.	Min.	Max.
Méthode DCF (mCHF)	2 757	3 576	2 778	3 334
Méthode DCF (m€)	2 308	2 994	2 326	2 791
Méthode des comparables boursiers (mCHF)	2 781	3 693	2 709	3 207
Méthode des comparables boursiers (m€)	2 328	3 092	2 268	2 686

La valeur de l'apport retenue par les parties se situe en bas de fourchette des valeurs. Cette valeur dépend toutefois du succès des mesures de restructuration engagées et de la réalisation des synergies qui contribuent à environ 30 % de la valeur. Des paramètres intégrant une plus grande prudence ont été utilisés pour la valorisation des synergies.

En conclusion de ce qui précède, **nous sommes d'avis que la valeur des apports n'est pas surévaluée.**

COMMISSAIRE AUX APPORTS

MISSION RELATIVE À LA RÉMUNÉRATION DE L'APPORT

Approche mise en œuvre

Evaluation multicritères de Worldline sur la base du plan d'affaires 2018-2022 (réalisé à partir du consensus du marché) et calcul du nombre de titres à émettre sur cette base en rémunération de l'apport

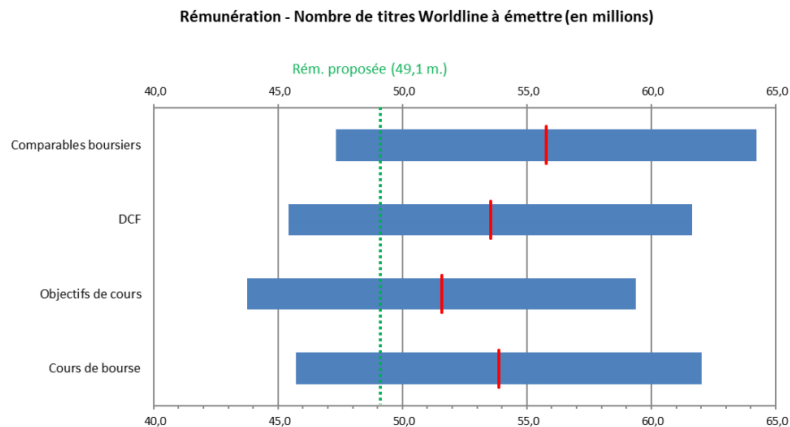
Résultats de l'approche

Synthèse de la rémunération selon le commissaire aux apports	Min.	Max.
Valeur des capitaux propres de SPS (m€)	2 308	2 994
Montant du paiement en numéraire (m€)	(283)	
Valeur de l'instrument de compensation (m€)	(106)	
Valeur de l'apport devant être rémunéré (m€)	1 919	2 605
Valeur par action Worldline selon le cours de bourse	41,99 €	
Nb. titres Worldline à émettre (en m.) selon cours de bourse	45,7	62,0
Valeur par action Worldline selon les objectifs de cours	43,87 €	
Nb. titres Worldline à émettre (en m.) selon obj. de cours	43,7	59,4
Valeur par action Worldline selon l'approche DCF	42,25 €	
Nb. titres Worldline à émettre (en m.) selon DCF	45,4	61,7
Valeur par action Worldline selon les comparables boursiers	40,56 €	
Nb. titres Worldline à émettre (en m.) selon comp. boursiers	47,3	64,2

COMMISSAIRE AUX APPORTS

MISSION RELATIVE À LA RÉMUNÉRATION DE L'APPORT

Conclusions



Les valeurs relatives retenues sont **pertinentes** et encadrent toutes la rémunération proposée

Les valeurs centrales du nombre de titres à émettre selon les méthodologies retenues **sont supérieures à la rémunération proposée**

En conclusion, la **rémunération proposée présente un caractère équitable** selon le commissaire aux apports.

ACQUISITION DE SIX PAYMENT SERVICES

CONCLUSION

Vendredi 30 novembre 2018 - Bezons

Worldline

ACQUISITION DE SPS PAR WORLDLINE:

Un jalon majeur dans la réalisation de l'ambition stratégique de Worldline

Une position indiscutable **de n°1 en Europe continentale**

Worldline s'affirme comme le **partenaire européen de référence**, tant pour le monde du commerce, que pour accompagner la transformation des plateformes de paiement des banques

Des bénéfices et des synergies industrielles massives permettant **une forte création de valeur** à court et moyen terme, dont la concrétisation est la priorité managériale n°1

Capacité de financement préservée pour poursuivre notre ambition stratégique de consolidation industrielle au service des banques et des commerçants européens

RAPPORT DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

Vendredi 30 novembre 2018 - Bezons

Worldline

GOVERNANCE DE WORLDLINE À L'ISSUE DE LA TRANSACTION

(sous réserve de l'approbation par la présente assemblée générale)

Le Conseil d'administration

Le conseil d'administration sera composé de :

- **11 administrateurs à l'issue de la transaction**, à savoir :
 - 6 administrateurs désignés sur proposition d'Atos SE ;
 - 2 administrateurs désignés sur proposition de SIX Group AG ;
 - 3 administrateurs indépendants désignés sur la base des recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations ;**+ 1 quatrième administrateur indépendant devant être nommé d'ici la fin de l'année 2019** portant le nombre total d'administrateurs à 12, dont 4 administrateurs indépendants avant fin 2019.
- **1 censeur**, désigné sur proposition de SIX Group AG.

La composition présentée est conforme aux accords conclus dans le cadre de la transaction.

Les propositions faites par SIX Group AG concernant la nomination de Dr. Romeo Lacher et de Mme Giulia Fitzpatrick en qualité d'administrateurs et de M. Daniel Schmucki en qualité de censeur ont été examinées par le Comité des Nominations et des Rémunérations.

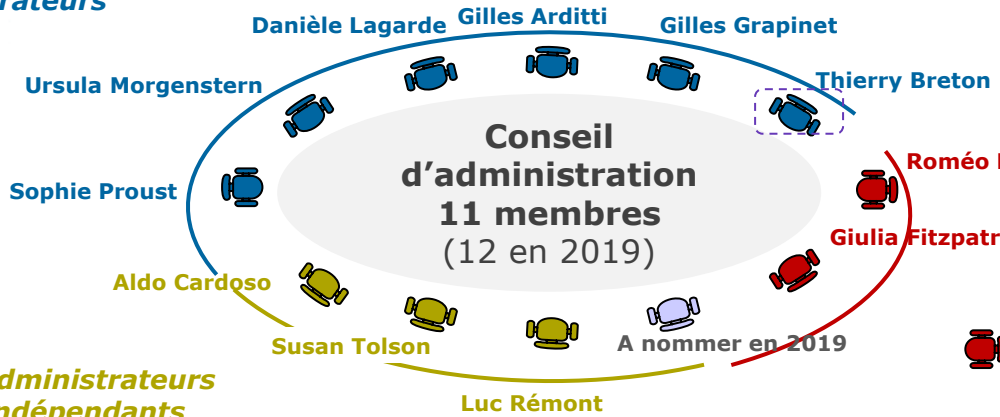
GOVERNANCE DE WORLDLINE À L'ISSUE DE LA TRANSACTION

(sous réserve de l'approbation par la présente assemblée générale)

Conseil d'administration

Atos

6 Administrateurs



3 Administrateurs
Indépendants
(+ 1 à nommer en
2019)

SIX GROUP
2 Administrateurs

+ 1 censeur
Daniel Schmucki

Président 

 SIX Group  Atos  Administrateur indépendant

La composition du Conseil et des Comités ainsi que l'analyse de leur conformité avec les recommandations du Code AFEP-MEDEF sont détaillés dans le Document E.

GOVERNANCE DE WORLDLINE À L'ISSUE DE LA TRANSACTION

(sous réserve de l'approbation par la présente assemblée générale)

Les Comités

Comité des Comptes :

- 1 membre désigné sur proposition d'Atos SE,
- 1 membre désigné sur proposition de SIX Group AG,
- 3 ou 4 membres désignés parmi les membres indépendants du conseil d'administration ;

Comité des Nominations et des Rémunérations :

- 1 membre désigné sur proposition d'Atos SE,
- 1 membre désigné sur proposition de SIX Group AG en qualité de président,
- 3 membres désignés parmi les membres indépendants du conseil d'administration ;

Comité des Investissements :

- 2 membres désignés sur proposition d'Atos SE (dont le président),
- 1 membre désigné sur proposition de SIX Group AG en qualité de vice-président ;

Création d'un Comité Stratégie et Innovation:

Mission: chargé de formuler des recommandations au conseil d'administration portant sur l'examen de la stratégie d'entreprise ainsi que l'évolution, les perspectives et les opportunités du secteur des paiements ;

Composition:

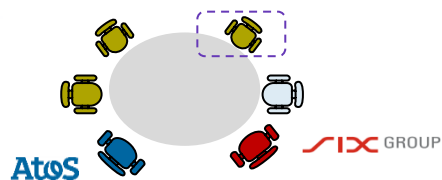
- 2 membres désignés sur proposition d'Atos (dont le co-président),
- 2 membres désignés sur proposition de SIX Group AG (dont le co-président),
- 1 membre désigné parmi les membres indépendants du conseil d'administration.

GOVERNANCE DE WORLDLINE À L'ISSUE DE LA TRANSACTION

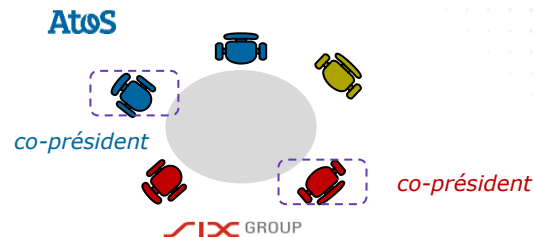
(sous réserve de l'approbation par la présente assemblée générale)

Comités

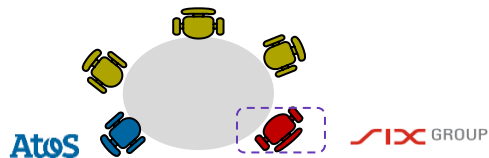
Comité des Comptes



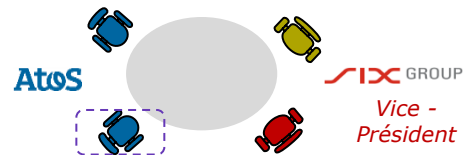
Comité Stratégie et Innovation



Comité des Nominations et des rémunérations



Comité des Investissements



SIX Group



Atos



Administrateur indépendant



Administrateur indépendant à nommer en 2019



Président

PROPOSITION D'UN PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS DE PERFORMANCE ET D'UN PLAN D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS EN FAVEUR DES SALARIÉS ET MANDATAIRES SOCIAUX DU GROUPE APPORTÉ

Nouvelles autorisations :

- 4^{ème} résolution (stock-options) et 5^{ème} résolution (actions de performance) ;
- s'ajoutent aux autorisations de même nature consenties par l'assemblée générale mixte du 24 mai 2018 (respectivement 19^{ème} et 20^{ème} résolutions) qui survivent et poursuivent leurs effets pour leur durée initiale à compter du 24 mai 2018.

Éléments clés :

- Bénéficiaires : salariés et mandataires sociaux de SIX Payment Services (Europe) SA, SIX Payment Services (Luxembourg) SA, SIX Payment Services AG et leurs filiales (le « Groupe Apporté ») ; Les salariés et mandataires sociaux du Groupe Worldline avant la réalisation de l'Apport ne sont pas éligibles.
- Plafond : 0,07% du capital social au jour de l'assemblée générale mixte du 30 novembre 2018
- Type de plans : 3 + 0
- Conditions de performance : période couvrant plusieurs années ; objectifs fixés par référence aux objectifs financiers annuels.

Proposition :

Plan de stock-option (4 ^{ème} résolution)	Plan d'actions de performance (5 ^{ème} résolution)
<p><u>Conditions de performances:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs Internes de Performance Financière: référence à des indicateurs financiers (croissance du chiffre d'affaires, excédent brut opérationnel, flux de trésorerie disponible) ; - Condition de Performance Externe liée à la responsabilité sociale d'entreprise. <p><u>Réalisation:</u> vérification à la fin de chacune des années du plan (2019, 2020, 2021)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 conditions financières internes fixées par le conseil d'administration en début de chaque année, en ligne avec le budget de Worldline - Condition de présence au sein du Groupe Worldline pour toute la durée du plan ; - Variations de périmètre et variations de taux de change prises en compte ; - La Condition de Performance Externe doit être validée chaque année. <p><u>Principe d'acquisition:</u> 1 année est réputée validée si</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 des 3 Indicateurs Internes de Performance Financière sont atteints ; et - La Condition de Performance Externe est atteinte. 	<p><u>Conditions de performances:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs Internes de Performance Financière: référence à des indicateurs financiers (croissance du chiffre d'affaires, excédent brut opérationnel, flux de trésorerie disponible) ; - Condition de Performance Externe liée à la responsabilité sociale d'entreprise. <p><u>Réalisation:</u> vérification à la fin de chacune des années du plan (2019, 2020, 2021)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 conditions financières internes fixées par le conseil d'administration en début de chaque année, en ligne avec la guidance communiquée au marché - Variations de périmètre et variations de taux de change prises en compte ; - Acquisition partielle (75%) possible uniquement en cas de circonstances limitées et exigeantes ; - La Condition de Performance Externe doit être validée chaque année. <p><u>Principe d'acquisition:</u> 1 année est réputée validée à 100% si</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100% des Indicateurs Internes de Performance Financière sont atteints ; et - La Condition de Performance Externe est atteinte.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Vendredi 30 novembre 2018 - Bezons

Worldline

QUESTIONS RÉPONSES

Vendredi 30 novembre 2018 - Bezons

Worldline

**VOTE DES
RÉSOLUTIONS**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MIXTE

Vendredi 30 novembre 2018 - Bezons

Worldline

RÉSOLUTION 1

Approbation (i) de l'apport en nature par SIX Group AG au profit de la Société de 100% des actions émises par SIX Payment Services (Europe) SA, SIX Payment Services (Luxembourg) SA et SIX Payment Services AG, (ii) des termes du traité d'apport y relatif, (iii) de l'évaluation de l'apport en nature et (iv) de sa rémunération

Il vous est proposé, dans la 1^{ère} résolution :

- d'approuver l'apport en nature par SIX Group AG au profit de la Société de son activité de services de paiement de 100% des actions émises par SIX Payment Services (Europe) SA, SIX Payment Services (Luxembourg) SA et SIX Payment Services AG (l' « **Apport** ») ;
- d'approuver le traité d'Apport, l'évaluation de l'Apport et sa rémunération consistant en :
 - l'émission de 49.066.878 actions de la Société,
 - un paiement de 337.910.852 francs suisses sous réserve d'ajustements (le « **Paiement en Numéraire** »), et
 - un éventuel paiement additionnel en numéraire d'un montant maximum de 166 millions de francs suisses ;
- de donner tous pouvoirs au conseil d'administration de la Société, avec faculté de subdélégation au Directeur Général pour, notamment, vérifier et procéder au paiement des montants estimés et définitifs du Paiement en Numéraire.

RÉSOLUTION 2

Approbation de l'augmentation de capital au profit de SIX Group AG réalisée en rémunération de l'Apport

Il vous est proposé, dans la 2^{ème} résolution :

- en rémunération de l'Apport, d'augmenter le capital social de la Société par l'émission de 49.066.878 actions ordinaires nouvelles de la Société entièrement libérées et assimilées aux actions ordinaires existantes ;
- d'approuver la prime d'apport estimée à 2.032.664.904,46 euros qui sera inscrite à un compte spécial "prime d'apport" ;
- de prendre acte de la réalisation de l'Apport et de l'augmentation de capital correspondante ;
- de donner tous pouvoirs au conseil d'administration de la Société, avec faculté de subdélégation au Directeur Général pour, notamment, ajuster le montant de la prime d'apport et effectuer toutes les formalités nécessaires en vue de l'admission des actions nouvellement émises sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

RÉSOLUTION 3

Modification de l'article 6 (« Capital social »), de l'article 16 (« Administrateurs représentant les salariés actionnaires »), de l'article 17 (« Pouvoirs du conseil d'administration ») et de l'article 18 (« Convocations et délibérations du conseil d'administration ») des statuts de la Société en conséquence de la réalisation de l'apport en nature par SIX Group AG au profit de la Société de 100% des actions émises par SIX Payment Services (Europe) SA, SIX Payment Services (Luxembourg) SA et SIX Payment Services AG

Il vous est proposé, dans la 3^{ème} résolution, de modifier:

- l'article 6 des statuts afin de refléter l'augmentation de capital résultant de l'Apport ;
- l'article 18 des statuts afin de préciser que seul le président du conseil d'administration de la Société aura voix prépondérante en cas d'égalité des votes, étant ainsi précisé qu'en cas d'absence du président du conseil d'administration, la personne qui présidera la réunion du conseil d'administration en lieu et place du président ne sera pas titulaire d'une telle voix prépondérante;
- l'article 16 et l'article 17 des statuts afin de refléter, le cas échéant, la distinction entre le président du conseil d'administration et la personne présidant la réunion du conseil d'administration en cas d'absence de ce dernier.

RÉSOLUTION 4

Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de SIX Payment Services (Europe) SA, SIX Payment Services (Luxembourg) SA et SIX Payment Services AG et/ou de leurs filiales

- Il vous est proposé, dans la 4^{ème} résolution, d'autoriser le conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à consentir des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions de la Société, dans la limite de 0,07% du capital social au jour de la présente Assemblée Générale Mixte préalablement à l'augmentation de capital résultant de la deuxième résolution, en faveur des salariés et des mandataires sociaux du Groupe Apporté.
- En cas d'utilisation concomitante ou successive par le conseil d'administration des autorisations conférées par les résolutions 4 et 5, un plafond dérogatoire global de 0,07% du capital social au jour de la présente Assemblée Générale Mixte s'appliquera.

RÉSOLUTION 5

Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de SIX Payment Services (Europe) SA, SIX Payment Services (Luxembourg) SA et SIX Payment Services AG et/ou de leurs filiales

- Il vous est proposé, dans la 5^{ème} résolution, d'autoriser le conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à attribuer des actions gratuites, existantes ou à émettre, dans la limite de 0,07% du capital social au jour de la présente Assemblée Générale Mixte préalablement à l'augmentation de capital résultant de la deuxième résolution, en faveur des salariés et des mandataires sociaux du Groupe Apporté.
- La période minimale d'acquisition au terme de laquelle l'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive sera fixée à 3 ans.
- En cas d'utilisation concomitante ou successive par le conseil d'administration des autorisations conférées par les résolutions 4 et 5, un plafond global dérogatoire de 0,07% du capital social au jour de la présente Assemblée Générale Mixte s'appliquera.

RÉSOLUTION 6

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Il vous est proposé, dans la 6^{ème} résolution, de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale Mixte afin d'accomplir tous les dépôts et formalités requis au titre des résolutions extraordinaires.

RÉSOLUTION 7

Nomination de Dr Romeo Lacher en qualité de membre du conseil d'administration de la Société



Il vous est proposé, dans la 7^{ème} résolution, de nommer Dr. Romeo Lacher en qualité de membre du conseil d'administration de la Société.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de la Société.

RÉSOLUTION 8

Nomination de Madame Giulia Fitzpatrick en qualité de membre du conseil d'administration de la Société



Il vous est proposé, dans la 8^{ème} résolution, de nommer Madame Giulia Fitzpatrick en qualité de membre du conseil d'administration de la Société.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2020 sur les comptes de la Société.

RÉSOLUTION 9

Nomination de Monsieur Daniel Schmucki en qualité de censeur du conseil d'administration de la Société



Il vous est proposé, dans la 9^{ème} résolution, de nommer Monsieur Daniel Schmucki en qualité de censeur du conseil d'administration de la Société.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2020 sur les comptes de la Société.

RÉSOLUTION 10

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Il vous est proposé, dans la 10^{ème} résolution, de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale Mixte afin d'accomplir tous les dépôts et formalités requis au titre des résolutions ordinaires.

The logo for Worldline, featuring the word "Worldline" in a bold, blue, sans-serif font. The text is centered horizontally and is set against a white background with a light blue dot grid pattern that is denser in the corners and fades towards the center.

Worldline